

Principe constitutionnel - République Indivisible,
laïque, démocratique et sociale - Liberté de culte
et de conscience pour tous - Neutralité de l'État et
des services publics - Égalité devant la loi - Respect
de toutes les croyances - Séparation des religions
et de l'État - liberté de croire ou de ne pas croire
- Principe constitutionnel - République Indivisible,
laïque, démocratique et sociale - Liberté de culte
et de conscience pour tous - Neutralité de l'État et
des services publics - Égalité devant la loi - Respect
de toutes les croyances - Séparation des religions
et de l'État - liberté de croire ou de ne pas croire
- Principe constitutionnel - République Indivisible,
laïque, démocratique et sociale - Liberté de culte
et de conscience pour tous - Neutralité de l'État et
des services publics - Égalité devant la loi - Respect
de toutes les croyances - Séparation des religions
et de l'État - liberté de croire ou de ne pas croire
- Principe constitutionnel - République Indivisible,
laïque, démocratique et sociale - Liberté de culte
et de conscience pour tous - Neutralité de l'État et
des services publics - Égalité devant la loi - Respect
de toutes les croyances - Séparation des religions
et de l'État - liberté de croire ou de ne pas croire

120 ans

LA LAÏCITÉ EN PARTAGE

Suivez-nous sur :



www.magny-les-hameaux.fr



[MagnyLesHameaux](https://www.facebook.com/MagnyLesHameaux)



[villemagny78](https://www.instagram.com/villemagny78)



[Magny-les-Hameaux](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.magny.les.hameaux)



[magny_les_hameaux](https://www.youtube.com/channel/UCmagny_les_hameaux)



[Magny les Hameaux](https://twitter.com/MagnyLesHameaux)

P.3 ÉDITO

P.4-5 ACTUS

À votre écoute !



©Musée de Port-Royal des Champs

P.6-9 Plein cadre

La laïcité
en partage

P.10 À LA LOUPE

Le chèque-cadeau
solidaire du CCAS

P.11-14 AGENDA

Vos rendez-vous

P.15 PORTRAIT

Nathalie Genet-Rouffiac



P.16-17 ÇA SE PASSE CHEZ VOUS

P.18-19 EN IMAGES

Retrouvez les moments
clés qui se sont déroulés
à Magny-les-Hameaux

P.20-21 EXPRESSION LIBRE

P.23 TRAVAUX

Photo du mois



©Christine Pannetier

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 1918

Les représentants des anciens combattants, les élus de la Ville, les membres d'associations locales, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers de Magny-les-Hameaux ont commémoré le 107^e anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, le mardi 11 novembre, au Carré de Mémoire. De nombreuses familles magnycoises sont venues assister à la cérémonie qui s'est achevée pour les enfants en classes de CM1 et CM2 par la validation par un tampon de leur première action du Passeport du Civisme 2025/2026.

Suivez-nous sur :

www.magny-les-hameaux.fr [MagnyLesHameaux](https://www.facebook.com/MagnyLesHameaux) [magny280](https://www.instagram.com/magny280) [Mgny-les-Hameaux](https://www.youtube.com/channel/UCMgny-les-Hameaux) [magny_les_hameaux](https://www.tiktok.com/@magny_les_hameaux) [Magny les Hameaux](https://www.pinterest.fr/magny-les-hameaux)

Contactez-nous ! Une question, un sujet à proposer ?
Contactez la rédaction du Magny mag' à magnymag@magny-les-hameaux.fr

MAGNY MAG' • Bulletin municipal n° 280 • décembre 2025 • 1, place Pierre Bérégovoy 78114 Magny-les-Hameaux • 01 39 44 71 71 • Directeur de la publication : Bertrand Houillon • Rédactrice en chef : Christine Pannetier • Comité de lecture : Raymond Besco, Armelle Billaudelle, Arnaud Boutier, Magali Dousse, Roberto Drapron, Frédérique Dulac, Laurence Guilbot, Chrystèle Guillard, Denis Guyard, Tristan Jacques, Slimane Moalla, Laurence Renard, Émilie Stella, Jean Tancerel • Photographies : Laurence Guilbot, Adobe Stock, The Noun Project (pictogrammes), Christine Pannetier • Conception et réalisation : Agence Scoop communication, 15440-MEP • Dépôt légal : novembre 2025 • Tirage : 4400 exemplaires • Impression : Le réveil de la Marne • **Certifié PEFC**, imprimé sur du papier écoresponsable et issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

*Le magazine
est écoresponsable
Pensez au
tri sélectif*



Comme lors des précédentes élections municipales, dans un esprit de neutralité, le directeur de publication a décidé de suspendre temporairement le traditionnel éditorial, jusqu'à l'issue des élections de mars 2026.

Allô M. le Maire

Lundi 8 décembre

18 h 30 à 19 h 30

01 39 44 71 38

Conseil municipal

Lundi 15 décembre

Hôtel de Ville

20 h

Séance également retransmise
en direct sur Facebook
et sur le site de la Ville

Expérimentation d'un lombricomposteur à la Maison des Tout-Petits

Le service Transition Écologique de la Ville est venu installer un lombricomposteur à la Maison des Tout-Petits Anne Sylvestre, le mercredi 12 novembre. Cette installation en phase de test s'inscrit dans la démarche de labellisation écolo-crèche.

« La maison de Compostine » a fait son entrée à la crèche. Une période d'adaptation d'un mois attend ce lombricomposteur d'intérieur, spécialement adapté aux petites quantités de biodéchets. Prêté par l'association Ville Verte, il va servir à valoriser les biodéchets produits par la Maison des Tout-Petits. Cette initiative vient ainsi renforcer l'engagement de

l'équipement dans sa démarche de labellisation « écolo-crèche »

Créer de « bio » liens

En proposant aux parents de rapporter des bouts de carton et



© Laurence Guilbot

leurs déchets d'épluchures de fruits et de légumes, des coquilles d'œufs, des sachets de thé, du marc de café... cette initiative vise à créer du lien avec les familles en s'appuyant sur les ressources de notre environnement. En effet, les biodéchets sont récupérés dans le lombricomposteur et transformés en compost.

En totale autogestion, les vers rouges plus fins et plus petits que les lombrics assurent le travail. Les parents et les agents de la crèche ont juste à verser leurs déchets de cuisine puis à patienter pour récupérer le lombrithé, engrais liquide naturel à répandre sur les plantations dans le jardin de la Maison des Tout-Petits. En fonction de la quantité disponible, du lombrithé pourra être redistribué aux parents.

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

La plateforme CASA Université Paris-Saclay, créée en 2023, est une vitrine pratique de référencement d'offres de logements pour tous les étudiants des campus des établissements de l'Université. Elle concerne également les campus en dehors du plateau de Saclay, soit ceux des départements du 75, 78, 91, 92 et 94. Son principal objectif est de donner une meilleure visibilité aux étudiants sur les offres de logements disponibles, sans contrepartie financière et sans engagement de places réservées. Les étudiants sont redirigés via le lien renseigné par le bailleur.

contact.casa@universite-paris-saclay.fr

Quel est le principe du lombricomposteur ?

Le lombricomposteur est composé de plusieurs étages :

- 1 en haut : les déchets,
- 2 au 2^e : la décomposition,
- 3 au 3^e : le compost,
- 4 au 4^e et dernier étage : le lombrithé.



À votre écoute !



Le don de plasma : un joli cadeau de Noël

En cette fin d'année, l'Établissement Français du Sang (EFS) lance un appel au don de plasma et compte sur la mobilisation des donneurs.

Il y a un cadeau inestimable que les malades soignés par des médicaments produits à partir de protéines thérapeutiques extraites du plasma ou directement de transfusions aimeraient recevoir : le don de plasma. L'EFS sensibilise les donneurs face aux besoins vitaux et croissants relatifs au vieillissement de la population ou bien encore de l'augmentation des maladies chroniques.

Le traitement est en vous

L'Établissement Français du Sang pointe la problématique de l'offre et de la demande afin d'inciter la population à réaliser un don de plasma, la partie liquide du sang dans laquelle circulent les cellules sanguines (globules rouges, globules blancs et plaquettes). Les dons de plasma permettent à des milliers de malades d'aller mieux et d'améliorer leur quotidien. Il s'agit d'un enjeu vital en matière de santé publique.

 <https://dondesang.efs.sante.fr>

Bon à savoir

Le don de plasma ne pouvant s'effectuer en collecte mobile, contactez la Maison du don Le Chesnay pour prendre rendez-vous.

**2 rue Jean-Louis Forain
Le Chesnay-Rocquencourt
01 39 23 45 38**

Fin de l'enquête publique sur le secteur du Mérantais

L'enquête publique concernant la procédure de mise en conformité du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), lancée par la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines sur le secteur du Mérantais prend fin le mercredi 3 décembre.

Ce dernier jour, le commissaire enquêteur recevra le public, à l'Hôtel de Ville, de 14 h à 17 h.

Qui contacter si votre bac à verres n'a pas été collecté ?

En sa qualité de gestionnaire de la collecte des déchets et des bacs à déchets, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines est à contacter pour toute demande ou dysfonctionnement.

Voici les principales coordonnées de leur service déchets :

 **Tél. : 0 800 078 780 ou 01 39 44 80 80 (standard de l'Hôtel d'agglomération)**

Courriel : dechets@sqy.fr

Plateforme Pep's : <https://peps.sqy.fr/>

Web : <https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/dechets/>

Est-ce qu'un diagnostic assainissement est obligatoire en cas de vente d'un bien immobilier ?

Depuis le 1^{er} juillet 2023, le contrôle de conformité de l'assainissement est obligatoire. Le diagnostic doit être réalisé avant la mise en vente du bien et être joint au dossier de diagnostic technique. Sa validité est de 3 ans, à compter de sa réalisation. Pour établir ce contrôle, il vous suffit de vous connecter sur le portail PEPS de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et de remplir le formulaire dédié :

 **<https://peps.sqy.fr/e-services/raccordement-eaux/Pages/contrôle-conformité.aspx>**



1 | La France est **une République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 | La République assure **la séparation des Églises et de l'État**. L'État est neutre envers les religions ou ne favorise aucune religion d'États.

●●● LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE

3 | La laïcité garantit **la liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant **la liberté de chacun avec la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

LA LAÏCITÉ EN PARTAGE

Cela fait plus d'un siècle que la loi de séparation entre les Églises et l'État a instauré le principe de laïcité en France. L'aboutissement d'un long processus de distanciation des institutions publiques vis-à-vis du fait religieux. La Ville et les agents municipaux de Magny-les-Hameaux respectent ces principes fondamentaux au quotidien.

9 décembre 1905 – 9 décembre 2025, la loi qui instaure la neutralité de l'État à l'égard de tous les cultes fête ses 120 ans. Ce cadre législatif fonde le principe de laïcité. Un principe républicain qui garantit la liberté de conscience de chaque citoyen libre de croire et de pratiquer une religion, de ne pas croire ou de ne plus croire en ne suivant aucun précepte religieux.

Garantir l'égalité entre tous les habitants

La laïcité est ainsi un principe partagé par l'ensemble de la population quelles que soient les croyances et les non-croyances de chaque individu. Cette notion fondamentale facilite et renforce les liens entre les habitants. Pour préserver ces liens à Magny-les-Hameaux, ce principe de laïcité est appliqué et respecté au quotidien. La laïcité ne signifiant pas l'invisibilisation des croyants et des cultes, les agents municipaux s'attachent à accueillir et informer tous

publique laïque organise
les religions et de l'État.
re à l'égard des convictions
spirituelles. Il n'y a pas
tat.

QUE ●●●

l'exercice
cilian
l'égalité
ans le

5 | La République assure
dans les établissements
scolaires le respect
de chacun de ces principes.

Les agents sont formés aux Valeurs de la République et Laïcité à Magny-les-Hameaux

La loi du 24 août 2021 a rendu obligatoire la formation de l'ensemble des agents publics au principe de laïcité. Un plan national de formation nommé "Valeurs de la République et Laïcité" (VRL), piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Chaque administration et tout particulièrement les collectivités territoriales doivent désigner un agent référent laïcité au rôle de conseil et d'expertise. Les élus et la direction générale, en lien avec les services préfectoraux, ont d'abord été sensibilisés. Les chefs de services et les agents en contact avec les habitants, susceptibles d'être confrontés à des situations de rappel au respect des principes de laïcité, ont ensuite été formés notamment par l'agent référent VRL de la commune. Quarante-cinq animateurs, directeurs de centre de loisirs et agents d'accueil du service état-civil ont bénéficié de cette formation aux Valeurs de la République et de la Laïcité.

les Magnycois de la même manière. Tous les habitants disposent d'un égal accès aux services communaux, peu importe leur religion, leur croyance ou non-croyance.

Neutralité du service public

La charte de la laïcité dans les services publics régit la notion de neutralité imposée aux agents communaux. Ces derniers sont tenus de se montrer exemplaires dans l'exercice de leurs fonctions et leur devoir de stricte neutralité qui garantit un traitement égal aux usagers dans le respect de leur liberté de conscience. Du fait de sa neutralité, la Ville de Magny-les-Hameaux n'accorde aucune subvention aux associations culturelles. Aucun prêt de matériel, ni de salle, ni de mise à disposition ne leur est accordé. La neutralité de la commune est respectée, des murs des équipements municipaux jusqu'au contenu des menus de la restauration scolaire et périscolaire. La commune entretient par ailleurs

des relations et des échanges avec chaque représentant de culte sur le territoire. À leur demande, des points avec les élus peuvent se tenir en mairie. Les représentants de culte sont également invités aux événements républicains de la commune (commémorations, vœux...).

Éducation et sensibilisation à la laïcité pour les jeunes magnycois

Afin d'intégrer ce principe dans les consciences dès le plus jeune âge, les élèves magnycois sont sensibilisés à la laïcité pendant la Semaine de la citoyenneté, lors des actions organisées dans le cadre du Passeport du civisme, ou bien encore à l'occasion des séjours mémoriels proposés à tous les élèves de 3^e au même titre que les valeurs de liberté et de tolérance. En ce sens, le principe de laïcité est un moyen de lutter contre les discriminations.

La laïcité en mots et en actes

Trois représentants de croyants magnycois ainsi qu'un membre de la société initiatique et philosophique des francs-maçons du territoire saint-quentinois, livrent leur attachement à la laïcité.



©H. Demarcq

Hervé Demarcq

Représentant de la loge maçonnique du Grand Orient de France « Philosophie, Philanthropie et Progrès », à Saint-Quentin-en-Yvelines

🔥 Un franc-maçon du Grand Orient de France attache une importance fondamentale à la laïcité. Nous considérons la liberté absolue de conscience comme l'une des libertés fondamentales de la République. Nous y sommes tellement attachés que pour les 120 ans de la Loi de 1905, nous avons lancé une pétition afin d'obtenir la constitutionnalisation de ses 2 premiers articles.

Nous sommes respectueux de l'ensemble des convictions de nos concitoyens, chacun étant libre de croire ou de ne pas croire, selon ses convictions intimes et personnelles. C'est la neutralité de l'État et l'égalité de tous les citoyens devant la loi qui nous importe.

La laïcité est une force de paix exceptionnelle que nous avons héritée de notre histoire, des Lumières et de nos Républiques successives.

Elle mérite très largement d'être expliquée, défendue et promue au bénéfice de la paix civile et des générations futures.

Nous serions heureux de voir bientôt à Magny-les-Hameaux une rue, une place de la Laïcité ou d'assister à la plantation symbolique d'un arbre de la laïcité, pour célébrer et réaffirmer cette valeur républicaine, peut-être le mercredi 9 décembre 2026 ? 🔥



©Paroisse de Port-Royal

Père Étienne Maroteaux

Nouveau curé de la paroisse de Port-Royal (Magny-les-Hameaux, Châteaufort, Toussus-le-Noble et Saint-Lambert-des-Bois)

🕊 La loi de séparation des Églises et de l'État nous permet d'être pleinement dans la société. La laïcité permet à tous, croyants ou non-croyants, de vivre ensemble. Les valeurs républicaines que nous connaissons tous "Liberté, Égalité, Fraternité" font écho à l'esprit de l'Évangile.

Cette valeur de laïcité est une belle dimension quand elle est bien comprise. Le terme peut évoquer chez certains une négation de la religion alors que c'est tout l'inverse. Ce principe ouvre un large espace de liberté d'expression afin de permettre à chacun de vivre sa foi sans peur. Dans certains pays, certaines religions ne sont pas bien vues ni les bienvenues. Les croyants se retrouvent dans l'impossibilité d'exprimer leur foi.

Comme je viens d'arriver, je n'ai pas encore eu le temps de rentrer en contact avec les représentants des autres cultes. Je sais que par le passé, il y avait des liens interreligieux entre les chrétiens et les musulmans magnycois. J'ai la volonté de contribuer à relancer ce dialogue. Vivre ces rencontres est un gage de confiance dans une société où la méfiance prévaut. Si les Églises peuvent être au service de la paix sociale, c'est quelque chose d'important. C'est même ce que l'on recherche à travers ce que permet la laïcité. 🕊



2 questions à...



Marie-Françoise Chavanne

magnycoise, enseignante puis inspectrice retraitée de l'Éducation nationale à l'académie de Versailles, auteure en 2015 d'un rapport sur les écoles privées hors contrat.

1/ Que représente pour vous le principe de laïcité ?

Le principe de laïcité représente pour moi le respect de ma liberté de penser et le respect de celle d'autrui en matière de croyance et de religion.

Issue d'une famille d'enseignants profondément laïque, j'ai pu mesurer l'évolution de ce principe républicain dans notre vie en société. D'un respect rigoureux de la laïcité voire radical et anticlérical, j'ai pu observer un passage à une ouverture plus largement culturelle que cultuelle, riche de tous les apports de chacun. Mais depuis quelques années, les orientations culturelles sont revendiquées et font de plus en plus référence à des préceptes religieux. La laïcité est attaquée dans la vie publique, les écoles et dans le domaine des savoirs enseignés. Le savoir qui évolue toujours ne doit pas être opposable aux croyances, ni agir contre les principes républicains respectueux de chacun.

2/ Comment percevez-vous les liens qui se tissent entre tous les Magnycois au-delà des différences ?

Je souhaite évoquer un exemple très fort de nos valeurs humaines et laïques de solidarité à Magny-les-Hameaux. Je n'ai jamais vécu d'aussi beaux instants que ces cérémonies de mémoire qui réunissent tous les jeunes magnycois et leurs familles, leurs professeurs et l'artiste avec qui ils ont réalisé le Livre Infini. La fierté des élèves et de leurs parents offre chaque année un rappel puissant de notre devoir de mémoire mais plus encore de paix, de respect et de fraternité.

Jerry Moyer

Pasteur magnycois

La laïcité nous aide à exercer notre religion librement même s'il est difficile de trouver des lieux de culte protestant. C'est important pour moi car la liberté de conscience n'existe pas partout. Je suis arrivé à Magny-les-Hameaux en tant qu'étranger. J'ai pu m'impliquer pleinement dans la vie

de commune. Avoir cet accueil dans la vie associative, devenir président de la MJC Mérintaise et occuper cette fonction pendant 6 ans, tout en sachant que j'étais pasteur. C'est grâce à cette séparation des Églises et de l'État que j'ai pu vivre dans ces deux mondes. Je pouvais vivre ma vie de croyant, mes fonctions de pasteur et avoir aussi ma vie de Magnycois.

Avec les autres représentants de cultes présents à Magny-les-Hameaux, nous avons vraiment la volonté de faire des choses ensemble. La laïcité nous permet d'entretenir des relations et de partager des sensibilités communes. Nous ne sommes pas d'accord sur tout mais cela ne nous empêche pas de faire le bien ensemble. Nous partageons cet humanisme. Personnellement, c'est très intéressant et enrichissant pour moi et au niveau de ma foi, de voir différentes façons de voir le monde. En tant que croyants, nous avons la volonté de nous intégrer dans les activités de la commune mais également d'échanger avec les non-croyants. La laïcité nous concerne tous. Elle célèbre le fait de vivre ensemble.



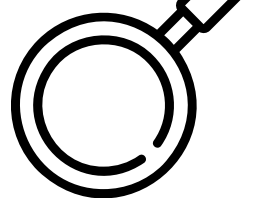
Vincent Théry

Président de l'Association des Musulmans de Magny-les-Hameaux

La laïcité est malheureusement souvent mal comprise voire récupérée. Il faut dépassionner le débat. Elle est une chance formidable de vivre pleinement ses choix. Elle permet à chacun de pratiquer tel qu'il l'entend, ce qui ne serait pas le cas s'il y avait une religion d'État. La laïcité ne correspond pas à l'interdiction de croire. Au contraire, elle assure la liberté de vivre librement sa foi ou sa non-foi. C'est le meilleur moyen pour tout le monde de cohabiter en paix.

Avant la pandémie en 2020, nous entretenions un excellent dialogue avec la communauté catholique et protestante de Magny-les-Hameaux. Nous avons la volonté aujourd'hui de renouer les liens interrompus avec le Covid. Un binôme au sein de l'association est chargé du dialogue interreligieux. Nous avons aussi le projet d'élargir cette ouverture aux personnes qui ne sont pas forcément croyantes.

Ce qui m'intéresse en tant que responsable laïc de l'association, déclarée loi 1905, c'est d'être dans le réel. Dans cette perspective, l'objectif est de mener des projets en commun afin de venir en aide aux plus démunis, au-delà de nos croyances.



Le chèque Noël solidaire

Les fêtes de fin d'année sont traditionnellement le moment pour prendre le temps de se retrouver en famille et entre amis afin de partager des moments remplis de douceur et de générosité.

Pour que tout le monde profite de ces instants, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offre un chèque cadeau de 50 euros par enfant de moins de 16 ans, aux familles magnycoises éligibles.

Comment en bénéficier ?

Prenez rendez-vous auprès du CCAS afin de venir déposer votre dossier à l'Hôtel de Ville du lundi 1^{er} au vendredi 19 décembre.

Quelles sont les conditions pour l'obtenir ?

- ✓ Résider à Magny-les-Hameaux depuis au moins 3 mois.
- ✓ Avoir un ou des enfants de moins de 16 ans, et de plus de 6 mois, au jour de Noël.
- ✓ Être non imposable sur le revenu.
- ✓ Être au chômage indemnisé par France Travail à la date du dépôt de dossier ou être bénéficiaire du RSA, d'une pension d'invalidité, de l'allocation adulte handicapé ou de la prime d'activité.

Où utiliser le chèque-cadeau ?

Vous pouvez faire vos achats localement car une large sélection d'enseignes sont partenaires.

143 chèques de 50 €

REMIS AUX FAMILLES MAGNYCOISES EN 2024
(97 EN 2023)

Renseignements et prise de rendez-vous :

ccas@magny-les-hameaux.fr
Hôtel de Ville, 1 place Pierre Bérégovoy
Limite de dépôt des dossiers
Vendredi 19 décembre 2025



Liste des justificatifs à fournir ?

- ✓ Un justificatif d'identité du parent (CNI, passeport) pour les ressortissants français ou de situation régulière pour les personnes étrangères.
- ✓ Un justificatif du droit de garde du/des enfant(s) pour les personnes séparées ou divorcées.
- ✓ Un justificatif de domicile.
- ✓ Une copie du livret de famille ou extrait des actes de naissance du ou des enfant(s).
- ✓ Avis d'imposition année 2025 (sur les revenus 2024).
- ✓ Notification de décision de France Travail et avis de paiement de moins de 3 mois.
- ✓ Une attestation de versement de RSA, à la date de la demande.
- ✓ Une attestation de la CAF de moins de 3 mois pour l'allocation adulte handicapé, ou pour la prime d'activité.
- ✓ Une attestation de versement de la pension d'invalidité.

AGENDA

Décembre 2025



< Samedi 13 décembre PARVIS EN FÊTE

Plongez dans l'ambiance des fêtes de fin d'année !

Du mardi 2 au dimanche 28 décembre, le parvis de l'Hôtel de Ville se pare d'un manège pour le plus grand plaisir des enfants. Pour celui de tous les gourmands, laissez-vous guider par le doux parfum de délices sucrés pour venir vous régaler.

La Ville et les bénévoles des associations locales vous attendent pour Parvis en Fête, le traditionnel et chaleureux temps fort avant Noël. Ateliers, spectacles de rue, présence du Père Noël et feu d'artifice, tout est prévu pour vous émerveiller !

Parvis de l'Hôtel de Ville : 15 h-18 h

Marché de Noël des commerçants / Maison de l'environnement : 9h-20h

Boîte aux lettres du Père Noël

Courriers à déposer à l'Hôtel de Ville. Les enfants doivent indiquer leur nom, prénom et adresse sur leur lettre pour être sûrs de recevoir une réponse !

Lun. 1^{er}

● Chèque-cadeau Noël solidaire

Prenez rendez-vous auprès du CCAS (avant le vendredi 19 décembre) afin de déposer votre dossier de demande de chèque-cadeau d'un montant de 50 euros pour vos enfants de 3 mois jusqu'à 16 ans, en fonction de votre éligibilité. (voir article p.10)

ccas@magny-les-hameaux.fr



● Atelier cuisine

Le CCAS et l'association Les Amis de l'Estaminet organisent cet atelier cuisine convivial. Venez préparer et partager un repas ainsi que des astuces dans la bonne humeur.

Estaminet café

9 h-14 h

Sur inscription :

**centre.social@magny-les-hameaux.fr
ou au 01 30 52 22 00**



● Permanence Ma commune, ma santé

Le conseiller référent d'Actionm sera présent au Centre social pour vous informer sur la mutuelle groupée aux tarifs avantageux et la formule la plus adaptée à vos besoins.

**Centre social Albert Schweitzer
13 h 30-19 h**

**Permanence sur rendez-vous
au 05 64 10 00 48**



**LES DATES & HORAIRES TRANSMIS AU MOMENT DU BOUCLAGE
DU MAGNY MAG' SONT SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS.**

Mer. 3

● Enquête publique

Pour le dernier jour de l'enquête publique sur la procédure de mise en conformité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), concernant le secteur du Mérantais, le commissaire enquêteur vous reçoit en mairie.

Hôtel de Ville
14 h-17 h



● Yoga du rire

Venez rire et passer un moment convivial grâce à cette drôle de séance de yoga, excellente pour la santé !

Salle d'animation Centre social – Boutique de quartier
15 h-16 h

Gratuit sur inscription : centre. social@magny-les-hameaux.fr

SENIORS

● Vente de vêtements

L'association Vesti'Aide la Planète organise une nouvelle vente de vêtements de seconde main, toujours à petits prix !



Avenue d'Aigrefoin
École maternelle André Gide
16 h-18 h
Et samedi 13 décembre,
de 9 h 30 à 12 h 30

Jeu. 4

● Spectacle de danse "Petit Cube"

À partir de cubes de différentes tailles, deux danseurs explorent les espaces du quotidien. Ce spectacle célèbre l'imaginaire, le mouvement et la construction de soi à travers l'espace.

Estaminet
9 h 15 et 10 h 30
reservation@magny-les-hameaux

Ven. 5 et Sam. 6

● Téléthon

Pour cette édition 2025, le Téléthon Magnycois se met aux couleurs du carnaval de Venise. Soyez comme toujours au rendez-vous de la solidarité.

Gymnase Chantal Mauduit
Dès 18 h 30 vendredi 5 décembre
Jusqu'à 19 h 30 samedi 6 décembre



Sam. 6 et Sam. 7

● Concours en salle de tir à l'arc

La Compagnie d'Arc de Magny-les-Hameaux organise son traditionnel concours de Tir à 18m, sélectif au championnat de France.

Gymnase Auguste Delaune



Sam. 6

● Repair Café



Des réparateurs bénévoles et passionnés vous aident à redonner vie gratuitement à vos petits projets objets du quotidien. Ne jetez plus, venez réparer sans hésiter !

Salle d'animation de Centre social – Boutique de quartier
10 h-17 h

Ven. 5

● Spectacle de danse "Carrément Cube"

Après le très jeune public, Hanumat Compagnie continue son exploration fantaisiste des objets du quotidien. Deux danseuses construisent ici un dialogue joyeux qui s'amuse des espaces de la vie de tous les jours.

9 h 15, 10 h 30 et 14 h 30
Samedi 6 décembre à 10 h 30 et
Maison de l'environnement
Pour réserver : www.kiosq.sqy.fr



Sam. 6

● Démonstration taille d'hiver

L'association "Les Amis du Dehors", amie du Musée de Port-Royal des Champs vous accueille au verger pour une démonstration gratuite de taille d'hiver sur arbres fruitiers.

**Verger historique de Port-Royal
Route des Granges**

14 h-16 h 30

Réservation obligatoire :
amisdudehors.org

Sam. 6

● Concert de Noël

Pour terminer cette année 2025 en beauté et préparer Noël, l'ensemble vocal de Saint-Quentin-en-Yvelines vous propose d'assister à son prochain concert à Magny-Village.

Église Saint-Germain

Billets en vente sur www.evsqy.com

Dim. 7

● Marché de Noël artisanal



Les Écuries de la Vallée de Chevreuse organisent leur premier marché de Noël artisanal avec plus de 30 exposants. Ils vous proposeront leurs créations,

des ateliers manuels dédiés aux enfants. Des baptêmes à poney seront également organisés. Des groupes joueront en live pour assurer l'ambiance musicale.

2 rue de la Mare aux 3 Ormes
10 h-17 h

Lun. 8

● Allô M. le Maire

Une fois par mois Monsieur le Maire, Bertrand Houillon, vous répond personnellement lors de cette permanence téléphonique.

18 h 30-19 h 30 / 01 39 44 71 38

Dim. 7

● Concours chorégraphique

Pour cette saison 2025-2026, les salles de spectacles de Saint-Quentin-en-Yvelines vous proposent un parcours de spectacles et de concerts hip hop tout au long de l'année. Ce concours chorégraphique est organisé avec L'association Hip Hop 2 Gif et se déroulera sous le signe de la solidarité afin de soutenir le Secours Populaire.

Maison de l'environnement
15 h 30-17 h 30

Réservation : hiphop2gif@gmail.com

Participation : dons de produits alimentaires ou de 1^{re} nécessité au bénéfice du Secours populaire



Sam. 13

● Vente de produits issus du commerce équitable

Les Amis de l'estaminet et de la culture vous proposent leur vente de produits issus du commerce équitable et solidaire en click and collect.

Estaminet Café
9 h 30 – 11 h

● Distribution de composteurs

L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines organise une nouvelle distribution de composteurs individuels pour les particuliers habitant en pavillon.

Centre technique communautaire
4 rue des Charmes à Trappes
10 h et 11 h

Inscription sur sqy.fr/composteur



Lun. 15

● Conseil municipal

Vous pouvez assister au conseil municipal. Pour rappel, les séances sont ouvertes au public et ne nécessitent aucune inscription préalable. Rendez-vous un peu avant l'ouverture de la séance.

Hôtel de Ville
20 h

Mar. 16

● Séance ciné



SENIORS

Les services seniors et culturel de Magny-les-Hameaux, en partenariat avec l'association Le Cinoche, vous donnent rendez-vous

pour la projection du film « Haute couture ».

L'Estaminet
15 h 30

**Séance suivie d'une discussion
et d'un goûter participatif**
reservation@lecinoche.fr

Dim. 14

● Pause Mu'zic

Venez assister aux auditions des classes de musique et des ateliers de l'association Zic en Herbe.

Pôle Blaise Pascal
14 h-16 h

Mar. 16

● Réunion publique

Présentation publique par Green Eco et l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (terrain de l'ancienne médiathèque).

Hôtel de Ville

18 h 30

Mer. 17

● Séance ciné



L'association Le Cinoche et le service culturel de Magny-les-Hameaux vous donnent rendez-vous pour la projection du film d'animation « Flow ».

Maison de l'Environnement

15 h

reservation@lecinoche.fr

Jeu. 18

● Allez les seniors SENIORS on se bouge !

Pour bien terminer l'année 2025, l'Amicale des fils d'argent vous propose d'assister à un déjeuner-spectacle de transformistes au cabaret « Les enfants terribles » à Elbeuf (76).

Information et inscription :

duponnet@orange.fr

Ven. 19

● Sur les planches



Envolez-vous pour les Caraïbes pour cette nouvelle soirée gourmande et musicale, avec Laloveband en première partie, suivie de Séksion Maloya en

l'honneur des célébrations de l'abolition de l'esclavage.

Estaminet Café

Dès 19 h 30 pour vous restaurer

Sam. 20

● La Nuit Infinie de Zoa

Le Cinoche vous donne rendez-vous pour la projection inédite de la finale de l'émission « La Nuit Infinie de Zoa ».

Maison de l'Environnement

20 h 30

reservation@lecinoche.fr



● Atelier famille

« Je crée et j'offre »

Pour les fêtes de fin d'année, venez participer à cet atelier créatif en famille afin de façonner au fil de votre imagination de petites décorations avec de l'argile blanche autodurcissante.

Salle d'animations du Centre social – Boutique de quartier

14 h-16 h

Et mardi 23 décembre, aux mêmes horaires

Gratuit sur inscription : centre.social@magny-les-hameaux.fr

Mar. 23

● Atelier gourmand en famille

Venez préparer et décorer des sablés en forme d'étoiles, de coeur et de sapin et au parfum d'épices. Vous repartirez avec vos douceurs au parfum de fête !

Estaminet Café

10 h-12 h

Inscription obligatoire : centre.social@magny-les-hameaux.fr



**TOUTES
LES DATES SUR
L'AGENDA DU
SITE INTERNET
DE LA VILLE**



Mer. 24

● Histoires à écouter

Au cours de cet atelier parents-enfants, le temps sera suspendu au fil des histoires, des comptines et la beauté des albums jeunesse autour de l'hiver, lus à voix haute.

Centre social Albert Schweitzer

10 h-11 h 30

Gratuit sur inscription (possibilité d'apporter une petite couverture)



Ven. 26

● Jour de chasse

Une action de chasse est organisée en journée pour réguler la population de chevreuils et de sangliers en forêt, dans le bois de Trappes, la Mérentaise et dans la forêt domaniale de Port-Royal.

**Soyez attentifs à la signalétique en place
6 h-18 h**

À noter : une journée de battues concertées entre territoires est aussi organisée le mercredi 18 décembre, dans le cadre de mesures exceptionnelles visant à assurer une gestion durable et responsable des grands cervidés et des sangliers.



Le premier public
à gagner, ce sont
les Magnycois
eux-mêmes



Nathalie Genet-Rouffiac

directrice du Musée national de Port-Royal des Champs

Nommée au 1^{er} juillet 2024, Nathalie Genet-Rouffiac a pris ses nouvelles responsabilités au début des travaux du Musée. « *Je suis arrivée à un moment crucial* », relate la conservatrice avec un enthousiasme intact. « *La rénovation et la conception muséographique étaient à refaire. Cela a exigé un travail collectif sous la tutelle des Musées de France, Isabelle Marchesin, directrice adjointe du Musée et moi-même.* » Le choix des œuvres et la rédaction des textes ont été revus avec un muséographe et la participation de la Société des Amis de Port-Royal ainsi que d'universitaires jansénistes. « *Le premier public à gagner, ce sont les Magnycois eux-mêmes* », assure la directrice du Musée. La haut-fonctionnaire a un attrait pour les nouveaux défis. Après avoir démarré sa carrière en tant qu'archiviste au ministère de la Culture, elle a intégré le ministère des Armées. « *J'ai fini par diriger 600 personnes au Service Historique de la Défense, de 2021 à 2024. Je suis la première femme à avoir occupé cette fonction depuis sa création au XVIII^e siècle* », souligne la conservatrice générale. Celle qui a découvert sa vocation d'historienne à l'âge de 5 ans, en visitant le Musée du Louvre avec sa mère, est elle-même rentrée dans l'Histoire. À 59 ans, l'historienne pour qui le patrimoine est « *l'histoire incarnée* » achève parallèlement à ses fonctions au Musée, la biographie d'un banquier irlandais mort à Paris en 1705. Elle aura mis 10 ans pour aboutir à cette publication qui l'a amenée à se rendre dans des services d'archives de 4 pays différents. « *Je pourrai ainsi prétendre à l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) en 2026, pour mes 60 ans* », se réjouit la directrice qui va s'offrir ce nouvel objectif en cadeau.

En 3 mots

Patrimoine

Titulaire d'un doctorat d'Histoire, spécialiste du XVII^e siècle, elle a été formée à l'École Nationale des Chartes, grande école dédiée à la formation des conservateurs du patrimoine.

Recherche

Nathalie Genet-Rouffiac poursuit la recherche. Elle a publié 10 ouvrages sur le XVII^e siècle et sur l'histoire des services secrets pendant la Seconde Guerre mondiale et s'apprête à terminer sa 11^e publication.

Visibilité

Nathalie Genet-Rouffiac veut travailler la visibilité et la notoriété du Musée de Port-Royal au niveau local.

L'AMM fête ses 50 ans

L'Association Musicale de la Mérantaise célèbre le cap des 50 ans en musique !
Des rendez-vous festifs sont programmés durant toute leur saison d'activités.



L'AMM a soufflé officiellement ses 50 bougies le samedi 29 novembre, date anniversaire de sa création. L'école de musique a entamé son programme de festivités avec ce premier concert à la Maison de l'environnement, réservé à tous les adhérents (élèves, familles et membres bénévoles) et durant lequel chaque classe de musique a réinterprété ses morceaux préférés.

Démocratiser l'accès à la culture

Ce premier spectacle musical est une sorte de première partie qui ouvre la suite des festivités qui

attendent cette fois-ci le public magnycois. Les 50 ans d'existence de l'AMM vont être célébrés avec l'ensemble des habitants et des structures partenaires locales : Zic en Herbe, l'Harmonie Magnycoise, Le Cinoche, la Médiathèque Jacques Brel... L'orchestre symphonique du campus d'Orsay rejoint la liste des nouveaux invités. Un clin d'œil à la raison qui a motivé la création de cette école de musique dans les années 70 : démocratiser l'accès à la culture. À l'occasion de cet anniversaire, d'anciens professeurs reviendront à l'école de musique lors d'interventions prévues en février-mars 2026.

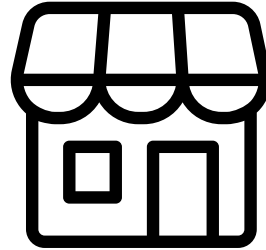


Cécilia Gonzalez-Auger, professeure de flûte traversière et nouvelle coordinatrice pédagogique de l'AMM

« Je succède à Agathe Blondel qui s'est investie à ce poste en apportant sa force et sa vision artistique pendant 20 ans. Le spectacle de fin de saison, en juin 2025, a marqué son départ en retraite. Beaucoup de professeurs et bénévoles sont présents depuis très longtemps. Je trouve cet engagement magnifique. C'est ça qui m'a donné envie de rejoindre l'école de musique il y a 5 ans »

Commerces de proximité : ça bouge à Magny-les-Hameaux !

À deux pas de chez vous, des enseignes indépendantes vous proposent leurs services et savoir-faire. Tour d'horizon des commerçants magnycois récemment installés et prêts à contribuer au dynamisme de la vie économique locale.



Un nouvel institut de beauté

L'institut de beauté Selene ouvre ses portes au 2 rue Vincent Van Gogh, le lundi 1^{er} décembre. Virginie Rolland et son équipe vous proposent une pause bien-être entre soins esthétiques traditionnels et prestation head spa, un soin détente capillaire.

 www.institut-selene.fr

Vous trouverez aussi un institut de beauté dans le quartier du Buisson :
Yinsage & Holi fit
3 place du 19 mars 1962

Changements de propriétaires du côté du Buisson

Le bureau de tabac a été repris début novembre. Madame et Monsieur Huang prennent la suite de Madame et Monsieur Herreruella. Ces derniers ont officié en tant que buralistes au Buisson durant une vingtaine d'années.

Du côté du salon de coiffure, « Chev'un'court », le changement de propriétaire est pour bientôt. Sa gérante et coiffeuse, Christine Le Bourgeois, a affiché sur sa devanture et sur les réseaux sociaux la recherche d'un repreneur. « *Comme je veux partir en retraite, je recherche un coiffeur ou une coiffeuse pour racheter mon salon. Mon objectif est de trouver quelqu'un qui assure la continuité de l'activité* », explique Christine Le Bourgeois.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à la contacter au 09 72 62 32 91.

Retrouvez l'annuaire de toutes les entreprises à Magny-les-Hameaux, par domaine d'activités sur le site de la ville, en cliquant sur l'onglet "entreprises" depuis la page d'accueil.

<https://magny-les-hameaux.fr/services-et-demarches/economie-locale-et-emploi/entreprises>

Bravo à MZ Pâtisserie !

L'enseigne qui a entamé des démarches pour ouvrir sa première boutique à Magny-les-Hameaux, a remporté, le lundi 6 novembre, le Prix de l'Artisanat départemental au concours « Créatrices d'avenir » et décroché sa sélection pour la finale régionale.



©FB MZ Pâtisserie

23

oct.



© L. Guilbot

Rencontre avec les jeunes du Service National Universel

15 cadets du Service National Universel (SNU) ont été accueillis par le Maire, Bertrand Houillon, afin d'échanger sur l'engagement citoyen et le fonctionnement d'une République. Cette rencontre a permis à ces élèves de Première d'en savoir davantage sur la fonction des élus et les missions d'une commune.

Apéro Réno

Ce rendez-vous convivial organisé par le service Transition écologique de la Ville et l'ALEC 78 a rassemblé une dizaine de personnes venues chercher des informations sur la rénovation énergétique des bâtiments et des conseils pour choisir les entreprises à privilégier avant d'engager des travaux d'isolation ou bien d'installation de systèmes de chauffage.

© C. Pannetier



6

nov.



8

nov.

© L. Guilbot

Vernissage de l'exposition de Reine-Marie Pinchon

L'artiste, figure majeure de l'aquarelle en France, a présenté ses œuvres à la Maison des Bonheur afin d'inviter les amateurs d'art comme les néophytes à contempler la nature autrement, en partageant sa vision artistique pleine de poésie.

©C. Pannetier



10
nov.

Distribution du Passeport du civisme

Les exemplaires de l'édition 2025/2026 ont été distribués à tous les élèves de CM1 et CM2 de Magny-les-Hameaux. Ils ont l'année scolaire pour réaliser 7 actions individuelles et collectives, validées à chaque fois par un ambassadeur qui appose un coup de tampon officiel. Le défi de leur engagement citoyen ne fait que commencer.

©C. Pannetier



10
nov.

19^e Club Coup de Pouce

Dix enfants de CP forment la promotion 2025-2026 du Club Coup de Pouce. Depuis 19 ans, la Ville, en partenariat avec l'association Coup de Pouce, accompagne certains élèves dans leur apprentissage et leur découverte du plaisir de la lecture.

14 ET 15 L'ÉVÉNEMENT
nov.

15 ans de rock et de metal avec Foud'Rock

L'association a fêté son 15^e anniversaire lors de la dernière édition de son festival de musique à l'Estaminet qui affichait complet. Depuis toutes ces années, sa programmation ouverte aux groupes internationaux ravit les amateurs de rock et de metal. Foud'rock est devenu LE rendez-vous musical incontournable de l'automne.

©L. Guilbot



Foud'Rock était partenaire de l'opération des sacs à dos de l'Avent de l'association « Poulettes l'Assaut » qui vient en aide aux femmes en situation de précarité, hébergées en centre d'urgence.

La Ville soutient également cette action solidaire qui consiste à remplir un sac à dos de vêtements chauds, de produits d'hygiène, de loisirs, d'un mot, d'un dessin ou bien d'une carte.

Vous avez jusqu'au lundi 15 décembre pour venir déposer vos sacs à dos bien remplis au Centre social Albert Schweitzer ou à l'Hôtel de Ville.

Suivez-nous sur :



www.magny-les-hameaux.fr



[MagnyLesHameaux](https://www.facebook.com/MagnyLesHameaux)



[villemagny78](https://www.instagram.com/villemagny78)



[Magny-les-Hameaux](https://twitter.com/Magny-les-Hameaux)



[magny_les_hameaux](https://www.tiktok.com/@magny_les_hameaux)



[MagnyLesHameaux](https://www.youtube.com/MagnyLesHameaux)

Majorité municipale

MAGNY SOLIDAIRE ET ÉCOLOGISTE

Majorité municipale

AUTRE MONDE

Comme lors des précédentes élections municipales, le Directeur de la publication a proposé à l'ensemble des groupes du Conseil municipal de suspendre leurs tribunes jusqu'à l'issue de celles de mars 2026, dans un esprit de neutralité.

Les deux groupes de la majorité municipale ont choisi de suspendre leur tribune.

Opposition municipale

MAGNY CITOYENS

Ma cour passe au vert, mes préaux passent au rouge !

Alors que la majorité municipale multiplie les opérations de communication autour du verdissement des cours d'école, à coups de slogans « Ma cour passe au vert », une question demeure : où sont les véritables priorités quand il s'agit de la sécurité de nos enfants ?

En avril 2025, lors d'une visite préparatoire aux travaux de verdissement du groupe scolaire Petit Prince – Saint Exupéry, des fissures sur tous les poteaux porteurs des préaux et de la terrasse du périscolaire, ont été décelées. Visibles depuis un an déjà, **les fissures soudain ont été jugées inquiétantes** au point d'installer en urgence de renforts de soutien, d'interdire l'accès à ces zones et, six mois après, remplacer les poteaux pendant les vacances de la Toussaint.

Face aux inquiétudes légitimes des parents, la réponse municipale s'est longtemps résumée à un silence gêné ou des mails techniques incompréhensibles. Depuis que l'opposition s'est saisie du sujet, les réseaux sociaux fleurissent de communications rassurantes et pédagogiques faites par M le Maire.

Rappelons que les enfants du périscolaire faisaient leur fête d'été sous cette même terrasse en juin 2024. Si le projet « Ma cour passe au vert » n'avait pas été programmé, que ce serait-il passé ? Pourquoi cela n'a-t-il pas été décelé plus tôt, lors de visites de contrôle « régulièrement organisées », comme le suggère la communication de la mairie ?

Pour comprendre, **nous demandons de disposer des rapports techniques** (pré-visite, bureau de contrôle, bureau d'études qui a préconisé le remplacement des poteaux).

Nous demandons la réalisation d'un audit global portant sur l'ensemble des bâtiments accueillant des enfants ou du public, afin que les travaux nécessaires liés au vieillissement des ouvrages soient réalisés sans délai.

La sécurité de nos enfants doit passer avant la communication verte de la mairie — quitte à repousser à plus tard les opérations d'affichage écologique qui servent surtout d'outil électoral.

**ANNE DEUDON
BENOÎT TOULLEC**



EXPRESSION LIBRE

Vos élus

Bertrand HOUILLON
Maire de Magny-les-Hameaux
hoteldeville@magny-les-hameaux.fr

Les adjoints au maire

Frédérique DULAC

- 1^{re} adjointe déléguée au lien social, la solidarité & l'action sociale et la santé

Tristan JACQUES

- 2^e adjoint délégué aux finances et au développement économique
- Conseiller communautaire à l'agglo de SQY

Laurence RENARD

- 3^e adjointe déléguée à la politique de territoire durable incluant les domaines liés au transport, à la mobilité, au bruit, aux déchets, aux réseaux, à l'énergie, à l'accès aux services publics et à la gestion durable des services
- Conseillère communautaire à l'agglo SQY

Roberto DRAPRON

- 4^e adjoint délégué à la démocratie locale, aux initiatives citoyennes et associatives

Émilie STELLA

- 5^e adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la restauration collective

Arnaud BOUTIER

- 6^e adjoint délégué à la culture et aux sports

Magali DOUSSE

- 7^e adjointe déléguée au développement du lien intergénérationnel incluant l'enfance, la jeunesse et les seniors

Jean TANCEREL

- 8^e adjoint délégué à l'urbanisme et au logement

Les conseillers municipaux délégués

Raymond BESCO

Conseiller municipal délégué aux travaux, à l'aménagement urbain et à la voirie

Denis GUYARD

Conseiller municipal délégué à la communication et à la petite enfance

Slimane MOALLA

Conseiller municipal délégué à la vie économique locale, au commerce et à l'artisanat

Les conseillers municipaux

**Éliane GOLLIOT
Brigitte BOUCHET
Yolande GROBON
Fabienne BELLIN WEILL
Patrick MARQUET
Guérigonde HEYER-BILLONG
Denis VERGNIAULT
Chrystèle GUILLARD**

**Étienne DERYN
Salem LABRAG
Isabelle SALOMÉ
Charles RENARD
Nicolas LARGESSE
Caroline LIGNOUX (opp.)
Anne DEUDON (opp.)
Stéphane BOUCHARD (opp.)
Benoît TOULLEC (opp.)**



PRATIQUE

Toutes les infos de votre Ville

**ORDURES MÉNAGÈRES /
POUBELLE GRISE :**

MARDI pour les pavillons.
MARDI ET VENDREDI
pour les collectifs et
les entreprises.

**EMBALLAGES ET PAPIERS /
POUBELLE JAUNE :**

LUNDI pour les pavillons
et les collectifs.

**VERRE / POUBELLE VERTE :**

1^{er} ou 2^e LUNDI DU MOIS,
selon votre secteur.

**ENCOMBRANTS :**

Sur RDV via sqy.fr,
en porte-à-porte,
pour les pavillons. 1^{er} JEUDI
DU MOIS, pour les
collectifs.

**Ne sortez vos
encombrants que la
veille au soir.**



0 800 078 780

sqy.fr/dechets

Téléchargez l'appli

SQY TRI pour recevoir

la notification de rappel.

BUS PMI

Lundis 1^{er} et 29 décembre, devant
le centre social Albert Schweitzer,
sur rendez-vous au 01 30 836 100.

**CENTRE SOCIAL ALBERT
SCHWEITZER****Lundi** : fermé le matin

13 h 45 – 19 h

Mardi : 9 h – 12 h 15 /

13 h 45 – 17 h 30

Mercredi : 9 h – 12 h 15 /

13 h 45 – 17 h 30

Jeudi : 9 h – 12 h 15 /

13 h 45 – 17 h 30

Vendredi : 9 h – 12 h 15 /

13 h 45 – 17 h

► 01 30 52 22 00

**MÉDIATHÈQUE
JACQUES BREL**

Mardi : 14 h – 18 h en
autonomie avec Open+

Mercredi : 10 h – 13 h /

14 h – 18 h / 13 h – 14 h avec Open+

Jeudi : 14 h – 18 h**Samedi** : 10 h – 13 h /

14 h – 18 h / 13 h – 14 h avec Open+

e-mediatheque.sqy.fr**MENUS DE LA
CANTINE**

Consultables sur le
site internet de la ville.

**LA MAIRIE
VOUS ACCUEILLE**

1, place Pierre Bérégovoy

Lundi, mardi, jeudi :

8 h 45 – 12 h 30 / 13 h 30 – 18 h

Mercredi : 13 h 30 – 19 h**Vendredi** : 8 h 45 – 12 h 30 /

13 h 30 – 16 h 30

► 01 39 44 71 71

✉ hoteldeville@magny-les-hameaux.frwww.magny-les-hameaux.fr**UNE URGENCE ?**

► **CCAS** : uniquement sur RDV
ou par tél. 01 39 44 71 18

► **Gendarmerie** : 17
1, rue Marc-Antoine
Charpentier – 01 30 52 07 94

► **Médecins de garde /
SAMU** : 15

► **Pharmacie de garde** : 17
monpharmacien-idf.fr

► **Police municipale**
Rue Vincent Van Gogh
01 30 52 17 17

► **Pompiers** : 18**LE CARNET****BIENVENUE À...**

Aaron KIEU, le 29 octobre 2025 –
Liyam DIGBEU, le 1^{er} novembre 2025.

FÉLICITATIONS À...

Patricia ROMAND et Pascal BOSSU, le 10 mai 2025 –
Louise HILL et Thibault HAMELIN, le 18 octobre 2025 –
Manon LASBLEIS et Cosme GIORDANA, le 15 novembre
2025 – Maxime MEYSTER et Margaux LANDAIS,
le 15 novembre 2025.

Le Magny mag' publie uniquement les noms de celles et ceux qui ont donné leur accord à la publication au moment de l'enregistrement à l'état civil.

Groupe scolaire Saint-Exupéry



©Services Techniques

Pendant les vacances de la Toussaint, l'ensemble des poteaux des préaux extérieurs de la cour du groupe scolaire a été remplacé. Cette intervention a permis de résoudre les dégradations constatées sur certains poteaux qui avaient conduit à la mise en place d'une zone de sécurité. Une surveillance régulière de l'état de cette reprise sera effectuée conformément aux préconisations du bureau de contrôle.



©Laurence Guilbot

Dans les coulisses des décorations de fin d'année

Depuis plusieurs semaines, les Services Techniques ont préparé l'habillage de la ville aux couleurs des fêtes de fin d'année avec leurs saynètes décoratives, leurs structures lumineuses en LED et leurs autres ornements restaurés dans les ateliers municipaux. Un travail collectif et créatif pour illuminer le quotidien de tous les habitants. Vous pourrez le découvrir à partir du lundi 8 décembre.

La nature reprend ses droits sur le parvis de l'Hôtel de Ville



© Christine Pannier

Fin octobre, les agents du service Espaces verts sont intervenus place Pierre Bérégovoy pour engager une végétalisation des pieds d'arbres sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Le retrait des anciennes dalles situées au pied des trois arbres a permis d'aérer le sol et d'offrir de meilleures conditions de développement aux racines. Ces espaces ont ensuite été aménagés avec des potentilles et du liseron argenté, protégés par un paillage naturel qui aide à conserver l'humidité et limite les arrosages.

Rénovation de l'éclairage public

L'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, compétente en matière d'éclairage public, a lancé depuis début octobre le remplacement des anciens luminaires par des modèles à LED, plus économes en énergie et offrant une meilleure qualité d'éclairage. En 2026, ce seront 100 % des points lumineux de la commune qui auront été remplacés et modernisés.



MAGNY-LES-HAMEAUX

PARVIS EN FÊTE

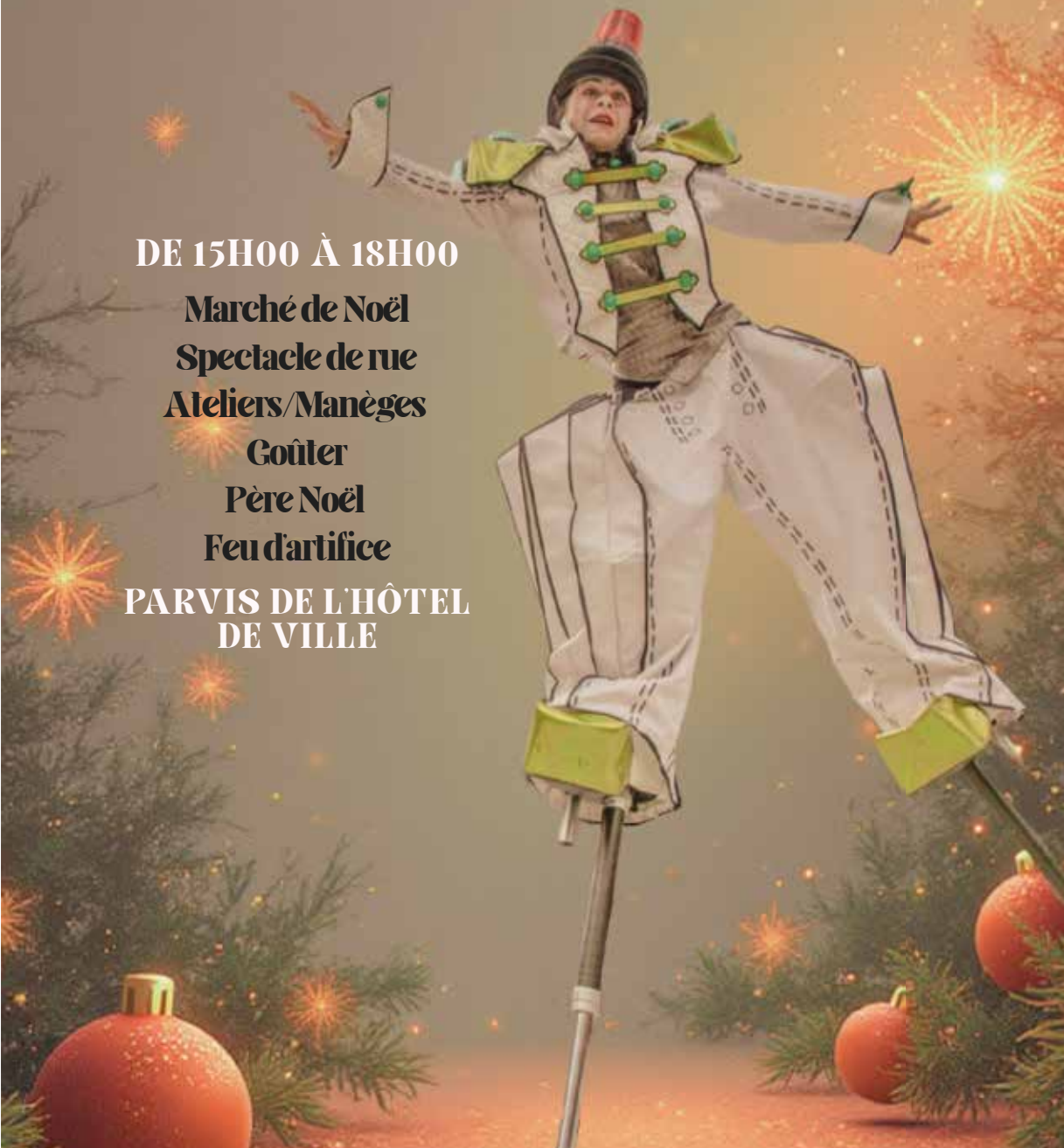
SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2025

DE 15H00 À 18H00

**Marché de Noël
Spectacle de rue
Ateliers/Manèges**

**Goûter
Père Noël
Feu d'artifice**

**PARVIS DE L'HÔTEL
DE VILLE**



Suivez-nous sur :



www.magny-les-hameaux.fr



[MagnyLesHameaux](https://www.facebook.com/MagnyLesHameaux)



[villemagny78](https://www.instagram.com/villemagny78)



[Magny-les-Hameaux](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.magny.les.hameaux)



[magny_les_hameaux](https://www.tiktok.com/@magny_les_hameaux)



[Magny les Hameaux](https://www.magny-les-hameaux.fr)